

Master Urbanisme et aménagement

Parcours Architecture, urbanisme, études politiques (AUEP)

Présentation

Le parcours AUEP est une formation portée conjointement par trois établissements de l'Université Grenoble Alpes : l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine et Sciences Po Grenoble. Cette formation propose l'acquisition de compétences conjointes en architecture, urbanisme et sciences politiques.

En Master le parcours AUEP est constitué d'enseignements spécifiques mutualisés entre l'ENSAG et l'IUGA, avec la participation de SciencesPo Grenoble. C'est l'un des 7 parcours du cycle conduisant au diplôme d'Etat d'architecte à l'ENSAG et l'un des 5 parcours de la mention de master Urbanisme et aménagement co-accréditée à l'IUGA et à l'ENSAG.

Le parcours propose des enseignements qui articulent chaque semestre :

- un atelier de projet architectural et urbain abondant, sur trois semestres, une réflexion sur les politiques publiques à différentes échelles territoriales et leur évolution, voire détournement, dans des contextes spécifiques ;
- un séminaire associé à l'atelier (proposant des cours théoriques et travaux dirigés sur les thématiques spécifiques traitées en atelier) ;
- la réalisation d'un mémoire en M1 d'un Projet de Fin d'Études en M2 ;
- la réalisation d'un ou plusieurs stages de minimum 4 mois au total ;
- des cours théoriques sur l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement.

Le parcours AUEP s'inscrit dans un contexte général de mutations des professions de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement :

- inscription du bâti dans un environnement dans lequel l'interaction des facteurs physiques, environnementaux, sociaux, économiques et politiques est de plus en plus complexe ;
- évolution constante des politiques publiques territoriales et de leurs dispositifs d'action ;
- croissante "entrepreneuralisation" des acteurs publics et privés de l'urbain ;
- nécessité d'une meilleure interaction et d'une plus grande transversalité entre maîtrises d'usage, maîtrises d'œuvre et maîtrises d'ouvrage...

AUEP aborde de manière centrale les mécanismes et logiques de la production contemporaine des territoires, ses acteurs et ses enjeux. L'objectif est de préparer les étudiant.e.s à se situer et agir dans le cadre d'un développement néolibéral des villes, afin de mieux en cerner ses possibles alternatives. Il s'agit de former de futur.e.s professionnel.le.s aux formes de sobriété et de respect du vivant qui s'imposent, ainsi qu'au développement de la "biodiversité des acteurs de la ville" qui s'invente.

Le parcours AUEP propose des cadres d'analyse, ainsi que des approches conceptuelles, juridiques et méthodologiques adéquates pour comprendre les dynamiques en cours et accompagner les actions qui leur sont relatives. Les enseignements proposés s'appuient sur une posture résolument interdisciplinaire, au croisement des « arts de la conception » ou « sciences du projet », et des sciences sociales. Ils se fondent sur des partenariats forts avec les laboratoires de recherche locaux (UMR AAU/équipe CRESSON, UMR PACTE, AE&CC, MHA), ainsi qu'avec des laboratoires au niveau national et international.

Admission

Conditions d'admission

Public formation initiale :

- Accès en 1ère année : ouvert sur dossier aux candidats titulaires d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master
- Accès en 2ème année: ouvert sur dossier aux candidats titulaires d'une première année de master dans un domaine compatible

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche [de validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue ([lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/))

Candidature

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez [consulter les modalités d'admission](#) selon votre profil :

- Les candidats hors Union Européenne dont le pays de résidence relève du dispositif "Etudes en France" doivent candidater sur l'application "Etudes en France" uniquement
- Pour tous les autres candidats, vous devez candidater sur l'application e-candidat. Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de [l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine](#)

Pré-requis obligatoires

Les étudiants provenant de formations niveau licence dans les domaines de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme et de l'aménagement devront avoir une très bonne maîtrise des bases en sciences humaines et sociales et de la pratique de l'atelier de projet.

Les étudiants provenant de formations en sciences politiques devront justifier d'un fort intérêt et d'expériences complémentaires de formation ou professionnelles dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement et/ou de l'architecture.

Public cible

Minimum BAC+3 en Architecture, Paysage, Urbanisme et aménagement ou en Études politiques.

Tarifs de la formation continue

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue ([lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/))

STAGE

Poursuite d'études

La formation offre un accompagnement pour les étudiants souhaitant poursuivre dans le champ académique par la réalisation d'un doctorat en sciences politiques, urbanisme et aménagement ou architecture. Ils seront accompagnés dans le choix d'un directeur et d'un laboratoire de recherche local, national ou international et dans la recherche de bourses doctorales ou de contrats CIFRE.

Insertion professionnelle

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés ([lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/))

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classés par domaines de formation ([lien : https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/](https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/))

Infos pratiques :

- > Composante : Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG), Sciences Po Grenoble - UGA, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Vigny Musset

Contacts

Responsable pédagogique

Gatta Federica
Federica.Gatta@univ-grenoble-alpes.fr

Bourgeois Marine
marine.bourgeois@iepg.fr

Golay Florian
golay.f@grenoble.archi.fr

Manola Théodora
manola.t@grenoble.archi.fr

Secrétariat de scolarité

IUGA SCOLARITE MASTER 1 UA
iuga-scolarite-master1-ua@univ-grenoble-alpes.fr

IUGA SCOLARITE MASTER 2 UA
iuga-scolarite-master2-ua@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

IUGA FC

iuga-fc@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Master 1re année

Semestre 7

Savoirs et histoire de la ville et des territoires	6 ECTS
- EC Fabrique urbaine et territoriale du patrimoine	3 ECTS
- EC Théories de l'urbanisme, de l'aménagement et du paysage	3 ECTS
Savoirs professionnels interdisciplinaires 1	3 ECTS
- EC Initiation à la recherche urbaine et territoriale	1 ECTS
- EC Initiation à la vie professionnelle en Urbanisme et Aménagement	1 ECTS
- EC Anglais	1 ECTS
Savoirs du projet architectural et urbain 1	21 ECTS
- EC : Séminaire: Sciences humaines et sociales du et pour le projet 1	2 ECTS
- EC Séminaire : Sciences humaines et sociales du et pour le projet 2	1 ECTS
- EC Studio de projet	15 ECTS
- EC Mémoire	3 ECTS

Semestre 8

Savoirs de la gestion de la ville et des territoires	6 ECTS
- EC Gouvernance et planification territoriale	2 ECTS
- EC Droits de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement	2 ECTS
- EC Finances publiques	2 ECTS
Savoirs professionnels interdisciplinaires 2	3 ECTS
- EC Initiation à la recherche urbaine et territoriale	2 ECTS
- EC Anglais	1 ECTS
Savoirs du projet architectural et urbain 2	21 ECTS
- EC Séminaire : Controverses de la production spatiale néolibérale	3 ECTS
- EC Studio de projet	15 ECTS
- EC Mémoire	15 ECTS

Master 2e année

Semestre 9

Évolution des territoires métropolitains et des métiers de la fabrication territoriale	21 ECTS
---	---------

- EC Séminaire : Métiers de la production des territoires habités	5 ECTS
- EC Studio de projet	15 ECTS
- EC Anglais	1 ECTS

Faire la ville avec les acteurs	9 ECTS
- EC Analyse et déroulé d'opérations immobilières	3 ECTS
- EC Civics : fabrications plurielles de la ville	6 ECTS

Semestre 10

Stage	9 ECTS
Projet de fin d'études	18 ECTS
Notice du projet de fin d'études	3 ECTS